

N° 11

OCTOBRE  
1940

# TECHNICA

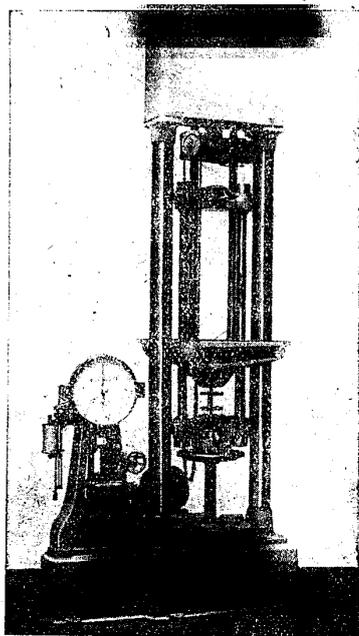
D'ARMISTICE



Association  
des Anciens Elèves  
de l'Ecole Centrale Lyonnaise  
7, rue Grôlée, Lyon

C. Ch. Postaux 19-95

# MACHINES A ESSAYER



BILLAGE  
EMBOUTISSAGE  
PLIAGE  
CISAILLEMENT  
TRACTION  
TORSION  
CHOC  
COMPRESSION  
ETC., ETC.

LES SUCCESSEURS DE

# B. TRAYVOU

USINES DE

LA MULATIÈRE (RHONE)

(5 INGÉNIEURS E. C. L.)

REFERENCES

— ET —  
DEVIS SUR  
DEMANDE

# TECHNICA

D'ARMISTICE

## SOMMAIRE

L'Ingénieur et la Corporation (F.-C. Narfel). — Chronique de l'Ecole.  
— Mon Disque. — Chronique de l'Association : Conseil d'Administration ; Trésorerie (Bilan 1939). — Petit Carnet E. C. L. — Réunions.  
— Service de Placement. — Prochaines réunions des Groupes.

## L'INGÉNIEUR ET LA CORPORATION

S'il est une question bien « à l'ordre du jour » dans l'œuvre immense de la reconstruction de la France, c'est, je crois, par excellence, le problème que pose l'établissement, dans notre Economie, de la Corporation.

Ce problème est de nature à intéresser tout particulièrement l'Ingénieur, dont le rôle tant, purement technique et économique, que social a été si souvent exalté comme étant de tout premier plan. Je me propose d'étudier, brièvement pour un si vaste sujet, la position et le rôle de l'Ingénieur dans la Corporation.

Nous sommes devant un problème dont les données sont : L'Ingénieur et la Corporation. Nous devons en tirer une leçon sur les rapports de l'un et de l'autre, sur la position et le rôle de l'un vis-à-vis de l'autre. Si nous savons ce qu'est l'Ingénieur, ce qu'il est ou doit être techniquement, économiquement et socialement, en revanche, nous ne savons peut-être pas exactement ce qu'est la Corporation. Une donnée incomplète, mal comprise : la solution en sera pour autant faussée.

Nous étudierons donc :

- 1° Ce qu'il faut entendre par Corporation ;
- 2° Le but et le rôle de la Corporation ;
- 3° Son organisation ;
- 4° L'Ingénieur dans la Corporation.

### I — QUE FAUT-IL ENTENDRE PAR CORPORATION ?

Ce n'est pas sans raison que je pose tout d'abord cette question. Rares sont ceux qui peuvent y répondre. Nombreux, par contre, ceux qui sont « pour » ou ceux qui sont « contre » la Corporation sans connaître rien d'elle.

A ceux-ci je m'efforcerai de donner une notion aussi exacte que possible de la Corporation. En général, lorsque l'on parle « sociologie » ou « économie », il est très difficile, voire même impossible, de donner une définition exacte, tant le domaine social ou économique se caractérise par une extrême complexité.

Nombreuses cependant sont les définitions données de la Corporation soit par des sociologues, soit par des économistes. Parmi celles-ci, je retiendrai celle de M. Emile Duthoit.

« La Corporation, écrit-il, est l'institution d'un corps officiel et public, intermédiaire entre les entreprises particulières et l'Etat, chargé de la gérance du bien commun au sein d'une profession déterminée ».

Cette définition m'est apparue comme la plus complète car, alors même qu'elle nous signifie ce qu'est la Corporation dans l'Etat : « un corps officiel et public », elle nous montre d'abord son rôle : « intermédiaire entre les entreprises particulières et l'Etat, chargée de la gérance du bien commun », et ensuite son champ d'action propre : « une profession déterminée ».

La Corporation est un « Corps officiel et public ». Reconnue juridiquement par l'Etat, elle ne dépend pas de lui. Elle relève non du Droit Constitutionnel, mais du Droit Public. J'insiste sur ce fait que la Corporation se sépare du « Corporatisme » et de « l'Etat Corporatif ». Pour nous, nous considérons que si la Corporation est intimement liée à l'Etat elle n'est pas l'Etat. Elle reste soumise à l'Etat qui consacre et homologue ses règlements, ses décisions, ses actes ; mais ce n'est pas à elle qu'il appartient de faire et de « refaire » l'Etat. Elle y aidera, certes, mais indirectement. Sa fonction directe : nous allons l'étudier dans notre seconde partie.

## II — BUT ET ROLE DE LA CORPORATION

Avant d'examiner en détail, le but et le rôle de la Corporation, il est nécessaire, je crois, d'en délimiter le champ d'action. Nous savons qu'il est « une profession déterminée ».

Que faut-il entendre par là ? Est-ce à dire, qu'autant il y a de professions bien déterminées, autant il y aura de corporations ? Non, certes.

Par « profession déterminée », il faut entendre un groupe d'entreprises unies entre elles par l'identité ou par l'interdépendance et l'enchaînement des travaux qu'elles accomplissent. C'est ainsi, par exemple, que les architectes, les entrepreneurs, les peintres en bâtiment, les vitriers... pourraient être réunis dans la même Corporation du Bâtiment.

Son champ d'action ainsi déterminé, voyons quel est le rôle de la Corporation. Il est, à notre avis, double. Il est social. Il est économique.

Il est social. Ce rôle social se divise lui-même en deux branches : la Corporation fait fonction d'intermédiaire ; elle assure aussi une « gérance ».

La Corporation sert d'intermédiaire entre les entreprises particulières et l'Etat, ou plus exactement entre le Travail, le Capital et l'Etat ? car qu'est-ce qu'une entreprise particulière, sinon la somme de ces deux facteurs irréductibles de la Production : le Capital et le Travail.

La Corporation réaliserait donc l'union du Capital et du Travail, union réglée et sanctionnée par des décisions corporatives, décisions contrôlées et homologuées par l'Etat. Union qui contribuerait à faire comprendre enfin à tous les membres d'une même entreprise qu'ils sont solidaires les uns des autres, que si le Capital ne peut rien sans le Travail, ce dernier ne peut rien sans le premier : cela créera, d'abord, une atmosphère de conciliation et de collaboration, gage de prospérité pour l'entreprise.

La Corporation résoudra ainsi dans d'excellentes conditions, pour le plus grand bien de tous, les innombrables problèmes sociaux que nous connaissons tous et qu'il est par conséquent inutile d'énumérer.

Le rôle social de la Corporation ne se bornera pas là : elle a de plus à gérer le bien commun ».

Par bien commun il nous faut entendre d'abord le patrimoine de la Corporation : elle aura ses immeubles. Mais son organisation et sa compétence, l'habilité à diriger aussi les institutions sociales qui intéressent surtout les ouvriers et aussi, à l'heure actuelle, les patrons : ces derniers concourant financièrement à leur réalisation. Sans doute aujourd'hui ces institutions sont nombreuses : elles gagneraient à être réduites et ordonnées. Elles sont pour la plupart offices d'Etat : nous croyons pouvoir affirmer qu'elles n'y perdraient rien (je veux dire qu'elles gagneraient tout) à être confiées aux intéressés eux-mêmes, tant il est vrai qu'« on est jamais si bien servi que par soi-même ». L'Etat, de son côté, gagnerait à être ainsi « décongestionné ». Parmi ces institutions, citons les plus importantes : caisses d'allocations familiales, caisses d'assurances sociales à la maladie, à la vieillesse, à la retraite... services médicaux et cliniques, coopératives, orientation professionnelle et apprentissage.

Rôle social donc de conciliation et d'entente, rôle social d'administration, voilà un rôle immense confié à la Corporation. Puisse-t-elle rétablir dans notre chère Patrie,

l'union qui n'aurait jamais dû se briser ; union complète et franche, devant laquelle s'ouvre l'horizon splendide et immense de la Résurrection de la France.

Rôle économique, avons-nous dit.

Si les avis sont unanimes lorsqu'il s'agit du rôle social de la Corporation, il en est tout autrement lorsqu'il s'agit de son rôle économique.

Faut-il entreprendre ici la genèse de cette discussion ? Ce n'est pas le but que je me suis proposé.

Constatons, dans notre Economie, un désordre qui ne saurait être un « effet de l'Art » ! Il faut y mettre de l'ordre ; mais qui mettra cet ordre ? L'Etat ? Ce n'est pas, à notre avis, son rôle ; il n'en a pas la compétence. Qui donc alors aurait l'autorité nécessaire ? La Corporation, c'est-à-dire que l'ordre serait obligatoirement mis dans la Production Nationale par les intéressés, par les Producteurs eux-mêmes, qui sont aussi consommateurs.

M. le Maréchal Pétain entend bien confier ce rôle à la Corporation, quand dans un article récent publié à la « Revue des Deux Mondes », il demande à la profession organisée, à la Corporation de « régler la production dans l'ensemble des entreprises ».

Je me bornerai seulement à indiquer ici ce rôle ; l'examen détaillé de son application n'entraînerait trop loin du but que je me suis donné. Certes, il y a là un problème angoissant : comment régler la Production ? Certaines expériences passées ou en cours nous ont secoués ou nous effraient ; non seulement la France, mais le monde entier se trouve sur ce domaine comme sur tant d'autres à un tournant décisif ; nous croyons, malgré tout, assez intensément à la France, « France, Espoir du monde », pour ne pas douter qu'elle montrera la vraie voie.

Etudions maintenant dans notre troisième partie, quel cadre, quelle organisation, requiert la Corporation pour exercer son Rôle.

### III — ORGANISATION DE LA CORPORATION

Si j'ai intentionnellement insisté sur le but et le rôle de la Corporation, ici par contre, je serai bref. Certes la question de l'organisation de la Corporation est de première importance : de cela dépend le succès. Nous donnons les principes, et c'est aux techniciens proprement dits, aux intéressés, directs qu'il appartient de juger du meilleur emploi de ceux-ci.

Je me bornerai donc à citer, pour information du lecteur, et pour fixer ses idées, quelques principes d'organisation.

Constatons d'abord, que de nombreux organismes déjà existants sont susceptibles de fournir des éléments à la formation de la Corporation ; je veux parler des Syndicats Professionnels et Patronaux ; — des ententes ; — des institutions publiques, comme les Chambres de Commerce, les Chambres d'Agriculture, les Chambres des Métiers etc...

Formée de ramifications et de groupes locaux, la Corporation aura son centre à la Région Economique. L'établissement des régions économiques demande, remarquons-le en passant, une sérieuse mise au point.

A Paris, et auprès du Gouvernement, un Conseil National de la Corporation, et une Chambre Nationale des Corporations, auraient un rôle d'informateur, de conseiller et d'initiative ; comme on l'a très bien dit, un pouvoir législatif pourrait continuer à voter des lois, la Corporation conseillant et l'Exécutif étant responsable de leur application.

La base de l'organisation corporative est, nous l'avons vu, l'entreprise particulière, Capital et Travail. (Remarquons qu'il ne s'agit que de corporations industrielles, mais il est évident qu'à côté de celles-ci, il y aurait des corporations intellectuelles et morales qui seraient confiées le Rayonnement spirituel et moral de la France).

Dans l'entreprise particulière et industrielle, parmi ceux qui apportent leur concours à la production distinguons :

- 1° La direction représentant le capital ;
- 2° Les techniciens ;
- 3° Les employés ;
- 4° Le travail, les ouvriers,

d'où, quatre collèges électoraux.

Le groupe corporatif comprendra les représentants des quatre collèges de chaque entreprise et délèguera ses représentants au Conseil Corporatif Régional.

Celui-ci pourra être divisé comme suit, en quatre sections :

- 1° La Section économique ; composée de chefs d'entreprises, de techniciens, aura un rôle de tout premier plan dans la fonction économique de la Corporation. C'est à elle que seront confiées les études sur la production, les prix, les ententes, etc...
- 2° La Section du Travail, groupant des représentants des quatre collèges, règlera les questions de contrats de travail et autres sujets du même ordre.
- 3° La Section financière comprendra plusieurs bureaux : deux au moins. L'un,

# Etablissements **SEGUIN**

Société Anonyme au Capital de 7.500.000 francs

R. C. B. 1671

SIÈGE SOCIAL

1, Cours Albert-Thomas - LYON

SUCCURSALE

48, Rue de la Bienfaisance — PARIS

**ROBINETTERIE GENERALE**

pour Eau, Gaz, Vapeur

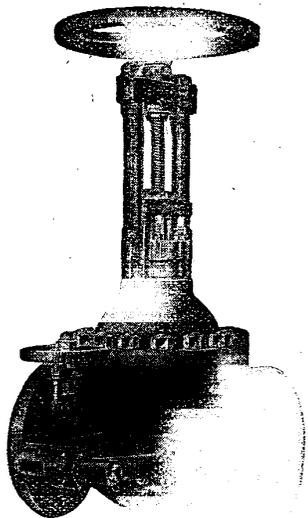
**VANNES ET ACCESSOIRES**

POUR CHAUDIERES

Haute et basse pressions

**VANNES SPECIALES**

pour VAPEUR SURCHAUFFÉE



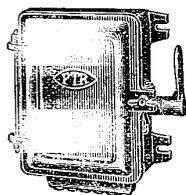
Vannes à sièges parallèles pour  
vapeur 40 kg. 325°

E. FOULETIER (Ing. E.C.L. 1902)

P. GLOPPE (Ing. E.C.L. 1920)

M. PIN (Ing. E.C.L. 1908)

J. PIFFAUT (Ing. E.C.L. 1925)



## L'APPAREILLAGE

## ELECTRO-INDUSTRIEL

# Pétrier, Tissot & Raybaud

Société Anonyme au capital de 5.250.000 francs.

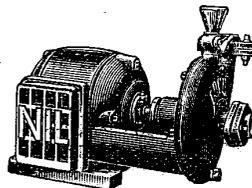
210, Avenue Félix-Faure

LYON



Tout l'appareillage électrique

Haute et Basse Tension



groupant des patrons et des comptables, étudiera les questions de financement ; l'autre, composé de représentants des quatre collèges, gèrera le patrimoine de la Corporation.

4° La Section technique enfin, qui nous intéresse plus spécialement et qui fera l'objet d'une étude particulière dans notre quatrième et dernière partie.

#### IV — L'INGÉNIEUR DANS LA CORPORATION

L'ingénieur, quel que soit son rôle dans l'entreprise, qu'il soit au Bureau d'études ou à la Fabrication, doit toujours être considéré comme un intermédiaire né entre le travail et le capital, entre l'ouvrier et le patron. Son premier rôle sera donc un rôle social.

Intermédiaire entre l'ouvrier et le patron, l'ingénieur trouve dans la Corporation le cadre idéal, pour exercer au plus haut degré son « rôle social », rôle social qui a été si souvent défini et par de si hautes autorités, qu'il n'est inutile d'insister.

L'ingénieur pourra trouver son mot à dire en vue de la conciliation des intérêts ouvriers et patronaux ; il examinera les conditions de travail des ouvriers placés sous ses ordres, veillant à un maximum d'hygiène. Dans le cadre proprement dit de la Corporation, il sera le Conseiller technique par excellence : qu'il s'agisse pour celle-ci de construire des habitations pour ses membres ou qu'il s'agisse d'orienter ses jeunes membres et de leur apprendre les premiers rudiments de leur métier. La Corporation, ce sera donc l'épanouissement du rôle social de l'ingénieur.

Le rôle de l'ingénieur ne se borne pas seulement à ce rôle social : il a aussi un rôle économique. Ici il entre dans la catégorie des membres, du collège que nous avons appelé « des techniciens ».

Si dans ce collège, l'ingénieur, dont la fonction principale est, comme l'a dit M. Lucien Romier, « d'appliquer à l'industrie la découverte du savant », tient la place la plus importante : la première, il n'est pas seul.

Nous considérons en effet, comme techniciens, tous ceux qui ont une part dans l'élaboration théorique et pratique de la production : c'est-à-dire après l'ingénieur, le Chimiste, le Dessinateur, tous les membres que l'on peut trouver dans un bureau d'études et même, à un certain degré, le Contremaître : ce dernier, représentant du vieux bon sens ouvrier, sera souvent d'un grand secours à celui qui s'éloignerait peut-être un peu trop de la pratique.

L'ensemble formerait la Section Technique dont le rôle peut avoir de grandes répercussions sur la production et sur l'économie.

Des groupes d'études se consacraient à l'amélioration et au perfectionnement des moyens de production, partant de la production elle-même à l'organisation scientifique du travail.

Des laboratoires et des bureaux d'études seraient à même d'étudier les suggestions de tous, de voir leur utilisation possible et pratique.

Rôle social, rôle économique, l'ingénieur, qui est beaucoup plus qu'un « manœuvre spécialisé », comme on l'a parfois considéré, l'ingénieur a une place de tout premier plan dans la Corporation.

#### CONCLUSION

Si la Corporation a de nombreux amis, elle n'a pas que des amis ; elle n'a même pas toujours eu ces amis subits et un peu inattendus qu'on lui trouve aujourd'hui. Pour ceux-ci, c'est uniquement affaire de sentiment, de mode ou... d'intérêt.

La Corporation a aussi des ennemis formant deux groupes bien différents suivant que leurs inquiétudes ont pour cause les expériences de jadis ou bien les expériences dont nous sommes actuellement les témoins.

Les uns, en effet, ne retenant des anciennes corporations que leur décadence et leurs abus, croient que l'esprit corporatif n'amène l'économie tout entière dans une sorte d'entêtement, de « statisme » : la Corporation qui ne devrait être qu'un cadre, un moyen, deviendrait le centre, la « fin » de l'économie.

Les autres, partisans du capitalisme libéral et instruits des expériences contemporaines redoutent une autorité croissante de la Corporation : c'est le péril de l'étatisme. La Corporation ne serait qu'un cache derrière lequel l'Etat dirigerait toute l'économie, puisque, somme toute, de par ses droits de regard et d'arbitrage, il aurait toujours le dernier mot.

Statisme et Etatisme, voilà certes deux écueils à éviter, mais je ne crois pas devoir y voir deux déviations fatales.

N'oublions jamais que l'institution la plus parfaite demande, pour rester telle, des « hommes de bonne volonté ». N'oublions jamais que « rien ne vit que ce qui a été fondé par la volonté de l'homme et peut être fécondé par son sacrifice ».

Volonté et Sacrifice, n'est-ce pas là le mot d'ordre de la France de demain ?

F.-C. NARFEL.

## CHRONIQUE DE L'ÉCOLE

**Examens de passage.** — Les examens généraux des élèves de première année et de l'année préparatoire n'avaient pu — en raison des circonstances — être subis en fin d'année scolaire. Ils ont lieu actuellement : des permissions spéciales ont été accordées aux élèves retenus dans des camps de jeunesse.

**Examens d'admission.** — En raison des circonstances, quelques candidats sont admis sur titres et sans examen : deux en deuxième année d'études et deux en première année. En année préparatoire, 26 bacheliers sont admis sans examen.

D'autre part, 19 candidats subissent l'examen pour être admis directement en première année d'études et 30 subissent l'examen d'admission en année préparatoire.

**Élèves mobilisés.** — Aucune décision n'a encore été prise à leur sujet. Les jeunes gens qui accomplissent leur service militaire et ceux retenus dans des camps de jeunesse espèrent qu'un prochain décret les mettra en sursis pour leur permettre de terminer leurs études.

---

### *Mon Disque*

---

Dans sa dernière lettre le Président nous a dit : Travaillez ! soyez patients ! Soyez courageux ! Je crois pour ma part que l'amour du travail reviendra assez facilement, devant la nécessité... et si l'on nous parle un peu moins de loisirs. Je crois aussi que le courage ne nous manquera pas : n'aurions-nous que celui que doit nous donner notre tempérament de Français, qu'il suffirait. Mais ce qui m'inquiète c'est que l'on nous dise : soyez patients. Cette vertu n'est pas, il me semble, éminemment française. En tout cas on serait tenté de l'affirmer en entendant tous ceux qui trouvent, en ce moment, que notre redressement ne va pas assez vite. Ils oublient, ces impatients, que pour réformer l'armature d'un grand pays comme la France il faut des hommes neufs ou bien des hommes mûrs ayant fait peau neuve avec sincérité. Des hommes neufs, il faut les chercher dans la masse où ils se sont cachés jusqu'à présent, ou bien il faut attendre une génération nouvelle, c'est-à-dire 25 ans. Des hommes mûrs franchement convertis aux saines idées nouvelles ! Il y en a ; il y en aura, mais je crains qu'il n'y en ait pas beaucoup. Il est si difficile de faire machine en arrière à quarante ou cinquante ans ! de brûler ce que l'on a adoré ! d'adorer ce que l'on a brûlé ! Au fond, ce qu'il faut trouver ce sont des hommes faisant passer l'intérêt général avant l'intérêt particulier. L'éducation donnée ces dernières années est, à cet égard et dans tous les milieux, à réformer sérieusement. Tout récemment, me trouvant sur la plateforme d'un tramway, j'ai été témoin de la scène suivante : sur une banquette deux jeunes filles (de classes certainement très différentes) et une vieille religieuse. Monte une maman avec une toute petite fille. Vous pensez que l'une des jeunes filles assises va lui céder sa place ? Eh bien ! non, c'est la vieille religieuse qui a cédé la sienne et les jeunes filles n'ont pas compris la leçon. Voyez-vous, quand les gens seront plus polis, ils seront plus honnêtes. Et quand ils seront plus honnêtes, ils seront plus dévoués pour le bien général. L'honnête homme de jadis était d'abord un gaillard homme. C'est celui-là qu'il faut faire revenir parmi nous.

P. LEFRANC (E.C.L.).

# CHRONIQUE DE L'ASSOCIATION

## CONSEIL D'ADMINISTRATION

### SEANCE DU 31 AOUT

Présents : CESTIER, CHAINE, CLARET, MONNIER, PELEN, QUENETTE et RODET.

Il est décidé de reprendre la publication de « Technica ».

Claret expose les difficultés actuelles de placement.

Le maintien en fonction des membres du Conseil, dont le mandat arrive à expiration, est également décidé.

Séance levée à 12 h. 15.

### SEANCE DU 28 SEPTEMBRE

Présents : BALAY, CACHARD, CESTIER, CHAINE, CHAMUSSY, CLARET, HAIMOFF, MONNIER, PELEN, QUENETTE.

Il est décidé de faire, comme l'année dernière, une réunion suivie d'un déjeuner : cette réunion tenant lieu d'Assemblée générale qui ne peut être convoquée en raison des circonstances. La tradition du service funèbre célébré à la mémoire de nos morts sera reprise et Mgr. Bornet pressenti pour le présider.

Le Trésorier Monnier communique au Conseil le bilan définitif de 1939 que le retard tardif de notre comptable n'a pas permis d'établir plus tôt. Il sera publié dans le prochain bulletin.

Le Président donne quelques explications sur la situation de l'Ecole qui n'est nullement inquiétante, au contraire.

Le Président fait également part du projet ministériel de création, à Lyon, d'un Office National d'orientation et de documentation des Ingénieurs, pour le bon fonctionnement duquel les présidents d'associations et groupes lyonnais d'anciens élèves des grandes écoles ont été sollicités de prêter leur concours. Le Président suit attentivement cette création et verra, à ce sujet, M. Le Hen, inspecteur divisionnaire du travail, qui en est chargé.

Séance levée à 12 h. 15.

La réunion générale décidée par le Conseil aura lieu le dimanche 22 décembre prochain, à 11 h. 30, dans les salons de la Brasserie Thomassin, 32 rue Thomassin. A midi, déjeuner au sujet duquel tous renseignements utiles seront donnés dans les prochains bulletins.

Le service funèbre sera célébré en l'église Saint-Bonaventure, le même jour, à 10 heures, sous la présidence de Mgr. Bornet.

---

## TRESORERIE

Lors de la réunion du 10 décembre 1939, le Président Cestier avait signalé que le bilan de l'exercice 1938-1939 n'avait pu être arrêté en raison de l'absence de M. Sabot, mobilisé, et il avait promis que le bilan serait publié dans « Technica » aussitôt que possible.

Depuis lors les choses ont été retardées par un grave accident d'automobile survenu à notre comptable, M. Pennequin, ainsi que par la disparition, que nous voulons espérer courte, de M. Sabot, fait prisonnier. Nous nous excusons de ne présenter ce bilan qu'un mois avant l'Assemblée générale, qui aura ainsi à statuer sur deux exercices à la fois.

L'exercice se solde par une perte nette de 71.838 fr. 95, mais il faut remarquer qu'en contre-partie le solde du compte Bonnon, soit 79.398 fr. est entièrement amorti, ce qui débarrasse notre comptabilité d'un compte pratiquement irrécouvrable en raison du décès du débiteur.

Au portefeuille on remarquera que les actions de l'Ecole Centrale Lyonnaise sont présentées sous deux rubriques, la première dans laquelle elles sont estimées 500 francs l'une, la seconde où elles sont portées pour mémoire. Cela est dû au fait que les premières actions, entrées dans notre portefeuille il y a de nombreuses années, avaient

alors été portées pour leur valeur nominale. Dans la réalité ces actions n'ont aucun cours et ne représentent qu'un actif, certes existant, mais irréalisable et non susceptible de dividendes. C'est pourquoi nous avons, un jour, décidé de porter pour mémoire les actions qui nous étaient données. Les 54.500 francs de la première rubrique devront un jour être amortis si l'on veut que la valeur comptable du portefeuille corresponde à sa valeur réelle.

Le portefeuille B représente les valeurs de la Caisse de Secours. Leur achat ne figure pas au débit de celui-ci, mais les coupons seront inscrits à son actif.

## EXERCICE 1938-1939

### ÉTAT DES RECETTES ET DES DÉPENSES

RECETTES		DÉPENSES	
Cotisations membres titulaires..	89.905 15	ANNUAIRE	39.640 »
Cotisations membres Honoraires	655 »	Impression .....	28.700 »
Cotisations membres à vie.....	3.650 »	Courtage .....	9.000 »
Cotisations volontaires .....	830 »	Impayés .....	1.940 »
ANNUAIRE		REVUE « TECHNICA »	172.654 45
Publicité .....	43.105 90	Impression et	
REVUE « TECHNICA »	171.596 65	roulage .....	93.642 90
Publicité .....	132.770 55	Clichés .....	11.503 70
Publicité à servir... ..	36.619 »	Ports .....	64 05
Abonnements .....	970 90	Courtages .....	26.816 50
Ventes .....	916 80	Publicité à servir... ..	40.365 »
Remboursement de		Publicité .....	262 30
clichés .....	94 40	PROPAGANDE	27.397 65
Abonnements à		Banquet .....	12.789 40
servir .....	225 »	Conférences .....	1.121 50
PROPAGANDE	18.156 40	Sorties été .....	6.931 50
Banquet .....	9.188 40	Bal .....	1.764 »
Conférences .....	1.557 »	Revue annuelle .....	90 »
Sorties été .....	6.981 »	Salon E.C.L. ....	1.720 »
Banquet des		Arbre de Noël .....	2.981 25
promotions .....	90 »	SECRETARIAT	82.933 30
Arbre de Noël .....	100 »	Appoint .....	33.798 90
INTERETS ET COUPONS.	8.135 01	Honoraires .....	2.000 »
		Loyer .....	11.836 »
		Bureau .....	11.167 60
	336.034 11	Groupes .....	1.919 25
		Timbres, Télégr., Tél.	8.248 15
		Chauffage .....	2.030 35
		Impôts .....	3.655 »
		Entretien .....	2.725 39
		Frais Juridiques .....	25 »
		Cotisations .....	1.753 55
		Abonnements .....	703 50
		Ass. Sociales .....	240 »
		Ass. Incendie .....	212 55
		Courses .....	535 »
		Frais funér. ....	458 60
		Divers .....	1.624 55
		AGIOS .....	1.386 16
		Cotisations membres à vie à	
		réserver .....	3.650 »
		1/10 revenus à réserver .....	813 50
		Solde du Cie BONNON .....	79.398 »
	<u>407.873 06</u>		<u>407.873 06</u>

## FONDS DE SECOURS

### RECETTES

1938 NOVEMBRE	
I <sup>er</sup> à Nouveau .....	12.767 75
Dons promotion 1924 .....	15 »
Dons divers .....	50 »
Collecte groupe .....	
Marseille et divers .....	550 »
DECEMBRE	
Collecte au Banquet de Paris, vente progr., dons divers ....	2.389 »
Dons divers .....	790 »
Dons divers .....	885 »
1939 JANVIER	
Dames Ecclistes et dons divers.	430 »
Dons divers .....	15 »
Dons divers .....	445 »
FEVRIER	
Dons divers .....	245 »
Dons divers .....	80 »
MARS	
Collecte promotions 1922 et divers .....	292 »
AVRIL	
Dons divers .....	5 »
Dames Ecclistes .....	35 »
MAI	
Collecte Banq. promotion 1912.	483 »
Collecte promotion .....	55 »
Dons divers .....	300 »
Dons divers .....	50 »
JUN	
Collecte promotions 89-1914-1931 et sortie de Génissiat .....	2.457 25
Collecte sortie du groupe Drôme .....	44 50
Dames Ecclistes .....	800 »
JUILLET	
Dons divers .....	15 »
Dames Ecclistes .....	25 »
OCTOBRE	
Dons divers .....	100 »
Ventes Insignes .....	
Radiateurs .....	4.800 »
Solde du Cte Tombola .....	30.785 »
	<u>58.908 50</u>
NOVEMBRE	
I <sup>er</sup> à Nouveau .....	52.158 50

### DÉPENSES

1938 NOVEMBRE	
Secours accordés .....	250 »
— — .....	500 »
DECEMBRE	
Secours accordés .....	250 »
1939 JANVIER	
Secours accordés .....	250 »
— — .....	250 »
FEVRIER	
Secours accordés .....	750 »
MARS	
Secours accordés .....	250 »
— — .....	250 »
AVRIL	
Secours accordés .....	250 »
— — .....	250 »
MAI	
Secours accordés .....	250 »
— — .....	250 »
— — .....	500 »
JUN	
Secours accordés .....	250 »
— — .....	250 »
JUILLET	
Secours accordés .....	250 »
— — .....	250 »
AOÛT	
Secours accordés .....	250 »
— — .....	250 »
SEPTEMBRE	
Secours accordés .....	500 »
OCTOBRE	
Secours accordés .....	500 »
	<u>6.750 »</u>

### PORTEFEUILLE A

350 Fr. Rente Française 5 % 1920 .....	6.692 »
306 Fr. Rente Française 5,50 % 1932 Tranche B .....	5.338 »
1.111 50 Rente Française 4,50 % 1932 Tranche A .....	19.933 80
23 Obligations Crédit National 5 % 1919 .....	40.338 »
13 — — — 5 % 1920 .....	6.336 »
1 — — — 6 % 1924 .....	498 »
2 — — Foncière 3 % 1879 .....	1.390 »
21 — — — 4 % 1931 .....	13.797 »
5 — — O.T.L. 3,50 % Anciennes .....	1.375 »
7 — — P.L.M. 3 % Nouvelles .....	2.035 »
4 — — Forces Motrices du Rhône .....	1.048 »
8 — — Chemin de fer Est-Algérien .....	1.712 »
5 — — Groupement pour la reconstruction des régions sinistrées .....	3.790 »
6 — — Emprunt Russe consolidé 4 % 1880 .....	13 50
20 Actions Aciéries de Firminy .....	1.250 »
2 Obligations Chemins de fer Basse-Autriche .....	200 »
100 Actions Ecole Centrale Lyonnaise .....	54.500 »
146 Actions Ecole Centrale Lyonnaise .....	Mémoire
360 Francs Rente Française 4,50 % 1937 .....	10.568 »
920 Obligations Crédit National 5 % 1919 .....	9.720 »
35 Obligations P.L.M. 3 % .....	12.995 20
1.000 Francs BONS ARMEMENT .....	930 »
	<hr/>
	194.459 50

### PORTEFEUILLE B

10.000 Francs BONS du Trésor 4 % .....	9.625 »
1.507,50 Rente 4,50 % 1932 A .....	29.816 »
	<hr/>
	39.441 »

### BILAN AU 31 OCTOBRE 1939

#### ACTIF

<b>IMMOBILISE</b>		
Matériel .....		12.466 05
<b>DISPONIBLE</b> .....		59.227 82
Caisse .....	771 30	
Chèques Postaux .....	3.557 90	
Société Lyonnaise .....	24.639 21	
Crédit Lyonnais (Fonds de secours) .....	10.424 10	
Caisse d'Epargne .....	19.835 31	
<b>REALISABLE</b> .....		258.269 30
Portefeuille A. ....	194.459 50	
Portefeuille B. (Fonds de secours) .....	39.441 »	
Factures à recevoir .....	945 »	
Annonces .....	23.423 80	
<b>RESULTATS</b>		
Pertes de l'Exercice .....	71.838 95	71.838 95
		<hr/>
		401.802 12

## PASSIF

<b>MOUVABLE</b> .....		<b>94.492 50</b>
Fonds de secours .....	52.158 50	
Frais dus au 31-10-39 .....	1.479 »	
Publicité à servir .....	40.365 »	
<b>RESERVES</b> .....		<b>304.516 46</b>
Hôtel des Ingénieurs .....	10.350 »	
Legs et Dons divers .....	67.757 80	
Rachats cotisations 1913-1924 .....	34.101 »	
Rachats cotisations 1925-1936 .....	166.357 »	
Rachats cotisations 1937-1939 .....	15.250 »	
Revenus à réserver .....	9.200 66	
Taxe d'Apprentissage .....	1.500 »	
<b>RESULTATS</b>		
Bénéfice antérieur (Reliquat) .....		<b>3.283 16</b>
		<b>401.892 12</b>

## PETIT CARNET E. C. L.

### NOS JOIES

#### Naissances

Nous avons appris la bienheureuse arrivée en ce monde de :  
Françoise, fille de notre camarade André LOMBARD-GERIN (1913) ;  
Pierre, fils de notre camarade Jean HUVET (1925).  
Nos compliments aux papas et mamans et nos meilleurs vœux pour les poupons.

#### Mariage

Notre camarade LAMBERT (1906) nous a fait part du mariage de sa fille Claudette avec M MOUNEYDIERE Robert, ingénieur A. et M. et I. H. G. Nous félicitons cordialement les heureux parents de ces jeunes époux auxquels nous souhaitons santé, bonheur et prospérité.

### NOS PEINES

#### Décès

Pendant le mois de septembre notre Association a perdu deux de ses membres : Paul MAGNIN (1897) et Vladimir KHARACHNICK (1920 N), aux familles desquels nous renouvelons l'expression de nos vives et sincères condoléances.

Nous avons également été informés du décès de Mme WOJCIK, mère de notre camarade de 1912, auquel nous donnons l'assurance de notre vive et amicale sympathie en cette douloureuse circonstance.

Notre camarade PIN Joseph (1926) nous a fait part de la mort glorieuse de ses deux frères Georges et Jean, l'un capitaine de chars, l'autre lieutenant de zouaves, tombés au Champ d'honneur. Nous lui exprimons toute notre sympathie la plus cordiale et la plus profonde.

Enfin notre Président a, en notre nom à tous, dit à M. Paul CHARBIN, Président du Conseil d'administration de notre Ecole, combien nous avons pris part à sa grande douleur lorsque nous avons su la mort, cependant glorieuse, de son fils Yves, mort au Champ d'honneur.

## MORTS POUR LA FRANCE

A la Liste publiée dans le précédent bulletin nous avons à ajouter aujourd'hui le nom de notre jeune camarade Pierre GALLAVARDIN (1937), mort en captivité. De tout cœur nous prenons une large part de la peine qu'éprouvent les siens et profondément émus nous nous inclinons devant son père, l'éminent docteur Gallavardin, si douloureusement frappé.



**PIERRE GALLAVARDIN**

Nos camarades E.C.L. n'ont pas appris sans une poignante tristesse la mort de Pierre GALLAVARDIN. Ceux de sa promotion, en particulier, ont certainement encore présente devant leurs yeux l'image de ce beau garçon, au regard clair, toujours disposé à rendre service, si engageant dans ses rapports avec tous.

Né en 1915, il était fils du professeur Gallavardin dont le nom est connu bien au-delà de notre cité lyonnaise. Pierre GALLAVARDIN, très travailleur, cherchait toujours à s'élever, à augmenter l'étendue de ces connaissances. Après de brillantes études au lycée Ampère, quatre magnifiques années à notre chère Ecole dont il obtint le titre d'ingénieur dans les meilleures places, notre ami couronna ses études par l'obtention du diplôme de l'Ecole supérieure d'Electricité enlevé de haute lutte.

Sous-lieutenant au 49<sup>e</sup> R.A., il part au front le 15 août 1939 sur la ligne Maginot. Sans défaillance il tint des positions où il sut, là aussi, prodigier sa science et montrer toutes ses qualités.

Cerné avec sa formation lors de l'avance ennemie, il fut fait prisonnier le 21 juin 1940 et interné peu après au camp de Reding. Comme tant d'autres hélas ! il connut alors les durs moments de la captivité avec cependant, au cœur, l'espoir, que partageaient les siens, d'une délivrance prochaine qui ne fut, hélas ! celle qu'il attendait.

Il mourut peu après : le 4 août, à l'hôpital, loin des siens qui ne devaient apprendre que bien plus tard sa mort tragique.

Il repose au cimetière de Sarrebourg où notre pensée le rejoint et entoure sa tombe.

Victime expiatoire, fauché en pleine jeunesse Pierre GALLAVARDIN s'ajoute au long martyrologe des morts pour la Patrie.

Au nom de tous les E.C.L. nous adressons à sa famille éplorée nos sentiments d'affliction profonde et lui donnons l'assurance que notre jeune camarade gardera intacte sa place dans notre cœur.

CHION P. (1937).



**VICTOR FRANTZ.**

Victor FRANTZ est tombé, mortellement frappé par un éclat d'obus, le 8 juin 1940 à Presles-et-Boves, sur l'Aisne. Officier d'élite, la croix de guerre gagnée cet hiver aux avant-postes le prouve ; cœur généreux et brave — ses amis le connaissent bien — il a fait le don de sa vie à la défense du pays. La nouvelle douloureuse de sa mort, en consternant le cœur de ses camarades de promotion, n'en a surpris aucun car chacun de nous le savait capable du sacrifice total.

Les apparences se sont évanouies : la mort, une fois de plus, nous détache de la fragilité humaine et nous fait contempler l'âme immortelle du disparu. Voulez-vous, chers amis de promotion, retenir ce testament spirituel que FRANTZ, sous le coup d'un pressentiment funeste, écrivait à un confident peu de jours avant sa mort : « Si je ne reviens pas, écrivait-il sous un bombardement intense, vous direz à ma

rière et à ma fiancée que je serai mort en paix avec ma conscience. Que je serai mort en Français et en chrétien. » L'hommage le plus sincère que nous puissions offrir à sa famille est l'estime que nous avons pour lui, que quatre ans d'école avaient gravée dans nos cœurs et que nous lui garderons fidèlement. Nous lui connaissions une âme droite et généreuse et un grand amour de l'action ; notre grande tristesse est de penser que lui qui aimait et savait « servir » ne sera plus des nôtres pour se dévouer au service de la Cité nouvelle... mais FRANTZ a désormais « la meilleure part qui ne lui sera pas ôtée ». Gardons pieusement la leçon de son sacrifice.

Paul COMPARAT.

#### ALBERT BECHETOILLE

Le 9 juin 1940 tombait pour la France un de nos meilleurs camarades de la promotion 1938 : Albert BECHETOILLE, aspirant d'artillerie. Entré à l'Ecole Centrale Lyonnaise en 1934, il s'était fait apprécier de tous ses professeurs et de ses camarades pour sa bonne humeur et son obligeance. Il obtenait le diplôme d'ingénieur en 1938 et complétait ses études en restant préparateur à l'Ecole.

Le 15 septembre 1939, appelé par la mobilisation, il partait à Poitiers où il devait rencontrer quelques-uns d'entre nous.

Nommé aspirant le 20 janvier 1940, il était affecté au 291<sup>e</sup> régiment d'artillerie qui, après un séjour dans la zone des armées, prenait position sur l'Aisne le 13 mai.

C'est à Blanzay-les-Fismes le 9 juin au matin pendant un violent bombardement, qu'atteint gravement par des éclats d'obus, il succombait à son poste de chef de section, faisant l'admiration de tous par sa bravoure et son calme imperturbable devant le danger, comme l'a reconnu une citation à l'ordre de l'armée.

Tous ceux qui ont eu le privilège de connaître particulièrement Albert BECHETOILLE se souviendront d'un ami aussi affable et dévoué.

C'est avec une tristesse particulière que nous exprimerons aujourd'hui à ses parents et à Mme A. Béchetuille l'assurance de nos condoléances sincères et de toute notre sympathie.

PERRIN (1938).

## NÉCROLOGIE



#### PAUL DEGOUL

Le Groupe « Côte d'Azur » a eu la douleur de perdre notre camarade DEGOUL (Paul), promotion 1886, décédé le 24 juillet dernier.

Membre de l'Association depuis sa sortie de l'Ecole, il lui fut continuellement attaché, avec un dévouement sans bornes pour ses camarades. Son caractère franc et loyal, ses relations agréables, ne lui avaient fait que des amis.

Il a contribué, pour sa part, à faire hautement apprécier notre Ecole dans les postes très importants qu'il a occupés à la Compagnie Saint-Gobain.

Entré à cette Compagnie en 1889, il débuta à l'usine de Saint-Fons, puis fut nommé chimiste au laboratoire central de Paris.

Quelque temps après il passa ingénieur à Ecaupal, dans la Somme, aux mines de phosphates de la Société, puis chimiste à l'usine de l'Oseraie, près d'Avignon et, ensuite, chef de fabrication à l'usine de Balaruc-les-Bains.

Il termina sa carrière, à la Compagnie Saint-Gobain comme directeur à l'usine d'Agen (Lot-et-Garonne).

Retraité depuis quelques années de cette Compagnie, il s'était retiré à Nice, où il est décédé le 24 juillet.

Nous prions sa famille et en particulier notre camarade Langier (Maurice) (1926), son gendre, de bien vouloir agréer les regrets unanimes qu'éprouve, en cette triste circonstance, toute notre Association.

BRUYAS (1891).



### PAUL MAGNIN

Notre Association vient de perdre, en notre camarade Paul MAGNIN, un de ses membres les plus fidèles et les plus dévoués.

Issu d'une famille où se transmettent les traditions artistiques de la reliure d'art, Paul MAGNIN commença ses études techniques à « La Martinière ».

Entré à l'Ecole Centrale Lyonnaise, il en sortit en 1897, dans un bon rang, et débuta bientôt aux Etablissements Grammont.

De 1904 à la fin de l'autre guerre, Paul MAGNIN fut ingénieur au Service Electrique, à Lyon, de la Société Alsacienne de Constructions Mécaniques, et ensuite associé des Etablissements P. Cheffer, Magnin et Cie.

Depuis quelques années, il consacrait son activité à son Cabinet d'Ingénieur-Consultant et de Représentations Industrielles.

Nos camarades, et leur Président, assistaient très nombreux à ses funérailles, le 30 septembre, à Saint-Louis de la Guillotière.

Ils ne sauraient oublier la bonté, le sourire affable, et les services de celui que la mort vient de nous ravir. Toujours des premiers parmi les militants de notre Association, Paul MAGNIN y remplit, plusieurs années, les fonctions d'archiviste.

Au nom de tous, nous présentons à Mme Paul Magnin, dont le dévouement adoucit les dernières heures de notre ami, notre sympathie respectueuse et nos condoléances atténuées.

G. MAILLET (1897).

---

## PRISONNIERS

Nous donnons ci-après les nouvelles adresses qui nous ont été communiquées, depuis la parution de notre dernier bulletin, le plus souvent par les familles de nos camarades. Nous leur renouvelons nos remerciements et insistons à nouveau auprès de celles qui ne nous ont pas encore informés, pour qu'elles le fassent au plus tôt.

- (1914) Lieut. BOULIEU Pierre, n° 242. - Block I. - Barack 36. - Oflag IV D. - Allemagne.  
(1922) Lieut. De CAMSON François, n° 4482. - Block V. - Barack 4. - Oflag IV D. - Allemagne.  
(1927) Lieut. EGG Henri, n° 2517. - Block II. - Barack 26. - Oflag IV D. - Allemagne.  
(1927) Lieut. QUINTEAU Gabriel, n° 2208. - Block II. - Barack 28. - Oflag IV D. - Allemagne.  
(1938) Lieut. LEVRAT Charles, n° 2007. - Block V. - Barack 6. - Oflag IV D. - Allemagne.  
(1932) Lieut. CHAMBON Albert, n° 259. - Block I. - Barack 38. - Oflag IV D. - Allemagne.  
(1935) Lieut. PLASSON Henri, n° 1860. - Block V. - Barack 6. - Oflag IV D. - Allemagne.  
(1937) Lieut. GLAS Paul, n° 1256. - Block I. - Barack 36. - Oflag IV D. - Allemagne.  
(1936) Lieut. VIBERT Guy, n° 1267. - Oflag V. A. - Allemagne.  
(1922) Lieut. De VAUGELAS Henri, n° 1154. - Oflag V. A. - Allemagne.  
(1925) Lieut. POULAIN Jean, n° 1852. - Oflag V. A. - Allemagne.  
(1930) Lieut. JALLADE Jean, n° 1156. - Oflag V. A. - Allemagne.  
(1933) Cap. AUCHERE Michel, n° 2830. - Stalag XII D. - Allemagne.  
(1922) Lieut. CELARD Lucien, n° 2326. - Block 4. - Barack 18. - Oflag II D. - Allemagne.  
(1930) Lieut. GARDE Henri, n° 1554. - Oflag III C. - Allemagne.  
(1927) Lieut. PETROD Charles, n° 1187. - Barack 7. - Oflag X C. - Allemagne.  
(1913) Cap. CHAPPELLET Charles, n° 169. - Oflag X C. - Allemagne.  
(1927) Soldat GROUBJER Georges, n° 24.683. - Stalag III A. - 200.  
(1922) Lieut. NICOLAS-MARCHIANI Gustave, n° 5214. - Block IV. - Barack 19. - Stube 2. Oflag II D. - Allemagne.  
(1934) Soldat BEDEL Louis, n° 10586. - Stalag VI D. - Allemagne.  
(1930) Lieut. RICHARD Marcel, n° 1553. - Oflag III C. - Allemagne.  
(1930) Lieut. MARTIN Philibert, n° 406. - Oflag XIII A. - Unterlager B. - Allemagne.  
(1925) Lieut. GONNET Etienne, n° 2500. - 4<sup>e</sup> Komp. - Oflag XI A. - Allemagne.  
(1920 B) Cap. PERENET Georges, n° 13113. - Oflag XVII A. - Allemagne.

- (Secrét.) Lient. SABOT Claudius, n° 3262. - Block C. - Barack 124. - Oflag XIII A. - Unterlager B. - Allemagne  
(1932) Asp. ELLIA Marius, n° 777. - Block 4. - Stube 20. - Oflag X B. - Allemagne.  
(1927) Soldat MALQUARTI René, 10<sup>e</sup> Cie. - Camp 1. - Frontstalag 170. - kn 654 - Paris 1.  
(1931) Lient. DANJOUX René, n° 1898, 1<sup>re</sup> Komp. - Oflag XI A. - Allemagne.  
(1926) Lient. CUENARD Camille, n° 11829. - Oflag XVII A. - Allemagne.  
(1927) Lient. GRANGE Gabriel, n° 3738. - Block II. - Oflag VI A. - Allemagne.  
(1924) Capit. DEFOUR Jean, n° 1689. - L. W. - B. 3. - Oflag XVIII C. - Allemagne.  
(1928) Lient. GODDE Maurice, n° 14. - Block 1 - Stube 38 - Oflag IV D. - Allemagne.  
(1910) Capit. CHOFFEL Michel, n° 747. - Block 4. - Barack 70. - Oflag XIII A. - Unterlager A. - Allemagne.  
(1920 N) Capit. COUGNY Edouard. Camp des Internés. - Ebnat-Kappel. - Canton de Saint-Gall (Suisse).  
(1936) Lient. BORGNETTA Adolphe, n'est plus à Oflag IV D.

Il nous manque toujours les adresses exactes de :

- CANAT DE CHIZY (1927). — BLACHE (1929). — PELISSIER (1928). — MORET (1933). — CHATAGNIER (1927). — MAILLET (1932). — REY (1935). — LEPETIT (1932). — ROUVEURE (1934). — AUDRAS (1939). — DROUOT (1937). — REBOULLET (1931). — DE CHALENDAR (1925). — DES GEORGES (1927). — ROBERJOT (1920 N).

Les difficultés d'approvisionnement ne nous ont pas permis de faire aussi vite que nous l'aurions voulu les envois de provisions que le Conseil a décidé de faire à nos prisonniers. Mais à l'heure où nos camarades recevront ce bulletin, le nécessaire aura été fait pour un premier envoi à tous ceux dont nous connaissons l'adresse exacte et complète. **Nous faisons un appel à la générosité de ceux qui n'ont pas de prisonnier à soutenir personnellement, pour qu'ils nous aident pécuniairement dans cette œuvre de solidarité.**

---

## NOS FIERTÉS

### Citation à l'ordre de l'armée :

Lieutenant MENAT Emile :

« Chef de section de haute valeur, inspirant confiance à tous par ses belles qualités morales et militaires et son indomptable énergie.

« Le 10 juin, sur l'Oise, commandant un point d'appui et en suite à des attaques incessantes d'infanterie appuyées par des tirs de mines et d'artillerie, les a repoussées, infligeant à l'ennemi des pertes très sérieuses.

« A combattu durant 8 heures sans lâcher un pouce du terrain qu'il défendait ; ne s'est décroché qu'après en avoir reçu l'ordre du commandement. »

### Citation à l'ordre du corps d'armée :

Lieutenant MONTFAGNON René :

« Officier de grande valeur, a toujours fait preuve d'allant et d'énergie ; a opéré deux sorties de batterie dans des conditions difficiles, l'une à la ferme des Noues, le 11 juin, où il tira avec une pièce jusqu'à la dernière minute, et la seconde le jeudi 13, à Moissins. »

### Citation à l'ordre de la division :

Lieutenant NOBLET Marcel :

« Chef de section, a brillamment conduit sa section à l'attaque des positions ennemies de Mareuil-Caubert (Somme) le 7 juin 1940, détruisant plusieurs pièces anti-chars et a permis à l'infanterie d'occuper rapidement le terrain avec un minimum de pertes. »

### Citation à l'ordre de l'artillerie du corps d'armée :

Brigadier JAMBON Antonin :

« Au cours des combats du 11 au 24 juin a fait preuve de courage, de mépris absolu du danger et a contribué dans une large mesure à briser les attaques d'un ennemi supérieur en nombre. »

### Citations à l'ordre du régiment.

Sous-lieutenant PATEL Charles :

« Officier plein d'entrain. Par son sang-froid, son courage, son énergie, a réussi à ramener son échelon au complet. S'est particulièrement distingué pendant les journées des 5, 6 et 7 juin au dépôt de munitions de Fouilloy où, envoyé en reconnaissance pour l'évacuation de ce dépôt, il a réussi à soustraire à l'ennemi plusieurs tonnes de munitions sous un violent bombardement de l'aviation ennemie. »

Aspirant HUVET Georges (élève de première année) :

« A donné aux hommes placés sous ses ordres, un bel exemple de courage, en restant debout sous le bombardement au moment de l'exécution d'un tir de barrage. »

Lieutenant NOBLET Marcel :

« A participé aux opérations de la 4<sup>e</sup> Division cuirassée du 16 mai au 25 juin 1940 et a fait preuve de courage et de dévouement au cours des combats ou missions qui lui ont été confiées, malgré les circonstances parfois très difficiles. »

Lieutenant PIN Joseph :

« Officier consciencieux et dévoué ; s'est acquitté parfaitement des diverses missions qui lui ont été confiées au cours du combat. »

Nous redisons à tous nos camarades qui ont été l'objet de citations que nous serons heureux et fiers d'en publier ici les textes, s'ils veulent bien nous les communiquer, comme nous les en prions à nouveau instamment.

---

## R É U N I O N S

---

### GROUPE DE LYON

Le souhait que nous exprimions lors de la réunion de septembre s'est réalisé puisque nous étions encore plus nombreux ce mois-ci. Pourvu que la progression continue ! A son vif regret notre camarade CESTIER était encore absent, affligé d'une forte grippe. Il s'était fait excuser par JARICOT et il s'excuse à nouveau auprès des camarades présents le 3 courant, dont voici les noms :

HERAUD (1899). — CLARET (1903). — FRECON, HUVET (1905). — JARICOT (1909). — CHAINE (1912). — EDOUARD, MOUTERDE (1914). — ALLARD-LATOURE, BLANCARD, GAETIER, MARTIN M., PERRET, PIONCHON (1920 A). — CLAVEAU (1920 B). — BERTHELON, CAILLET, CASTAN, DUCRET, RITTAUD, ROUX (1920 N). — GROSCLAUDE, DE PARISOT (1921). — CUVELLE, HAIMOFF, MATHIEU, PERRET (1922). — GOUDARD (1924). — MELIODON (1925). — DEMURE, LAURENÇON (1926). — BALAYE, CHAZELLE (1928). — COTTE, NOBLET (1929). — CHARLON (1931). — AUDRA, LELIEVRE, PALIERE E., PLANA, REVIL, ROUSSEAU, TISSOT (1934). — BARRES, BERARD, CHARNIER, FOULARD (1935). — TIRBONOD (1936). — BEAUJARD, CHION, REGNAULT DE LA MOTHE (1937). — BUZA, NANTERME, OBERMOSSER (1938). — HUVET G. (élève)

Le 4 juillet dernier, la réunion prévue s'est tenue malgré les circonstances et grâce aux fidèles dont les noms suivent : CLARET (1903). — BOISSONNET (1904). — CESTIER (1905). — JARICOT (1909). — CHAINE (1912). — BURDIN (1913). — CONTAMINE (1925). — PERRET (1920 A).

Nous nous excusons, en les félicitant, de ne pas l'avoir dit plus tôt.

## ADRESSES ET CORRESPONDANCE

De nombreux maîtres de « Technica » nous reviennent avec la mention : « parti sans adresse » ou « inconnu ». Nous demandons instamment à nos camarades de nous faire connaître leurs changements d'adresse ou les changements d'adresses de camarades dont ils sont certains.

Nous recommandons à tous de donner, en dehors de leur signature, bien souvent illisible, leur nom, et prénom, leur promotion, et de spécifier, si l'adresse indiquée n'est pas celle portée sur l'annuaire 1959, s'il s'agit d'une adresse provisoire ou définitive.

## SERVICE PLACEMENT

Le nombre des demandes de situation est en régression. Ce n'est pas que nous puissions nous vanter d'avoir placé de très nombreux camarades, mais nous avons eu la joie d'aider plusieurs d'entre eux et beaucoup d'autres se sont débrouillés tout seuls. Il en est même qui nous ont signalé ensuite des places disponibles.

Nous devons nous entraider. L'Association doit mettre les employeurs en rapport avec ceux de nos camarades à la recherche d'une situation, mais ceux-ci doivent surtout compter sur eux-mêmes. Plus que jamais, on peut dire : « Aides-toi, le Ciel t'aidera ».

Depuis l'Armistice, notre Service Placement n'avait été ouvert qu'aux demandes de situations immédiates. Nous estimons en effet qu'il importait, avant tout, de procurer du travail à nos camarades sans emploi.

Nous accueillerons dorénavant les demandes de situation améliorée, mais nous prévenons bien les intéressés qu'ils ne passeront qu'en deuxième lieu. La priorité sera toujours donnée à ceux qui sont sans emploi.

Nous ne ferons pas l'injure à nos camarades, de supposer que l'un d'entre eux peut faire une demande de situation immédiate au lieu d'une demande de situation améliorée, pour échapper à cette règle. Nous sommes certains que la solidarité « E.C.L. » n'est pas un vain mot...

En principe, les demandes de situation immédiate, ayant plus de trois mois de date, sont annulées et doivent être renouvelées.

Cette règle n'est jamais suivie pour ceux de nos camarades qui ont, entre temps, fait preuve d'activité. Par contre, elle sera observée pour tous ceux qui n'ont eu aucune conversation ou correspondance avec le Service Placement et surtout, pour tous ceux qui ont laissé sans réponse, les lettres qui leur étaient adressées.

## OFFRES D'EMPLOI

739. — Industriel voulant monter fabrication matières plastiques recherche pour organisation et mise en route concours d'une personne expérimentée, au titre d'ingénieur-conseil.
740. -- Usine de papier et cartons pour le bureau d'études, des dessinateurs et des ingénieurs pour établir et exécuter le revêtement ; un chef de fabrication spécialisé dans les travaux de découpage.
741. -- Dessinateur mécanicien recherché pour travail momentané ; conviendrait à camarade désirant amélioration de situation par travail à domicile.
742. — Praticien ébéniste exploitant scierie cherche collaborateur pour monter meubles d'enfants. Devrait concevoir modèles et assurer service vente. Apport modeste demande : moitié des fonds de roulement nécessaires ; matériel restant propriété du demandeur.

**CAMARADES E.C.L.**

**BONNEL Père & Fils** (E.C.L. 1905  
et 1921)

ENTREPRISE GÉNÉRALE DE CONSTRUCTION  
14, avenue Jean-Jaurès, 14 — LYON

*sont à votre service*



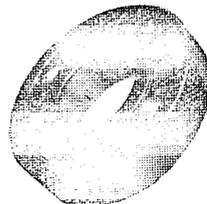
**Raoul ESCUDIER**

Administrateur

AGENCE GÉNÉRALE POUR LE SUD DE LA FRANCE  
ET L'AFRIQUE DU NORD

39 bis, rue de Marseille — LYON

Téléphone : PARMENTIER 05-34 (2 lignes)  
— Télégrammes : ROULESSERO-LYON —



Etabl<sup>ts</sup> **GELAS et GAILLARD**

(Ing<sup>rs</sup> E. C. L.)

63, cours Lafayette, LYON

TéL.M 14-32

**CHAUFFAGE**

**CUISINE**

**SANITAIRE**

**FUMISTERIE**

**VENTILATION**

**CLIMATISATION**

SEULS  
FABRICANTS  
DU POËLE LEAU

Maison fondée en 1850

## CHANGEMENTS D'ADRESSES

- 1874 WILLERMOZ Gabriel, 17, rue de la Pépinière, Lyon.
- 1884 COIFFARD Claudius, 3, rue Saint-Charles, Lyon-Montchat.
- 1893 MANGIN Albert, 6, avenue Duwante, Nice (Alpes-Maritimes).
- 1904 BODOY André, 11, rue Paul-Bert, Saint-Etienne (Loire).
- 1906 BRAL Claudius, 254, rue Garibaldi, Lyon.
- 1907 DIOT Stéphane, chef de dépôt S.N.C.F., Longeac (Haute-Loire). Domicile : 65, rue Jules-Ferry.
- 1912 SOURISSEAU Jean, 51, rue Longefer, Lyon.
- 1914 BLANCHARD Max, 6, rue de la Cécile, Valence (Drôme).
- 1920 N NARJOUX Paul, 1, rue de la Paix, Villefranche-sur-Saône (Rhône).
- 1920 B BASTIE (De la) Léon, Dompierre-sur-Ain (Ain).
- 1920 B JOULLIE Maurice, Domicile : 14, Faubourg Jommes, Montpellier (Hérault).
- 1920 A MORGNIEX Jean, Etablissements Monet-Goyon, Mâcon (Saône-et-Loire).  
Domicile : 3, rue de l'Héritan.
- 1921 NOIRCLERC André, chez M. Chazallet, 163, rue Coste, Caluire (Rhône).
- 1922 MARTIN Gabriel, ingénieur « Le Conand », Lhuis (Ain).
- 1923 MEYER Jean, 3, chemin du Bourg, Montrejean (Haute-Garonne).
- 1926 DEMURE Marcel, place de la Liberté, Savigny (Rhône).
- 1926 MARTIN Simon, 141, avenue Berthelot, Lyon.
- 1928 CHAZELLE Pierre, sous-chef bureau S.N.C.F., 3<sup>e</sup> arrondiss. de la traction, 10, cours de Verdun. Domicile : 62, cours Charlemagne, Lyon.
- 1928 ROSSIGNOL René, 84, avenue de Saxe, Lyon.
- 1929 ANCELET Maurice, chez Mme Dupin, avenue Aristide-Briand, Condom (Gers).
- 1929 MEAUDRE Charles, Ouilles-Villefranche (Rhône).
- 1929 NOBLET Marcel, 129, avenue de Saxe, Lyon.
- 1930 DESFONDS Henri, 8, avenue de la Gare, La Demi-Lune (Rhône).
- 1930 VILLEMAGNE Jean, ingénieur Bobinages Co-Ra-Ly, 30, rue Eugène-Fournière, Villeurbanne. Domicile : 2, rue Louis, Lyon-Montchat.
- 1932 RENARD Jean, Route Nationale, Varennes-le-Grand (Saône-et-Loire).
- 1933 CHAFFRAIX Maurice, 27, quai de la Bibliothèque, Lyon.
- 1933 JAMBON Antonin, rue de la Marne, Bron (Rhône).
- 1936 GILLET René, 24, rue Pizay, Lyon.
- 1936 DALMAIS, ingénieur Société Industrielle, 37, rue Diderot, Grenoble (Isère).
- 1939 TARDY Georges, aspirant, 1<sup>er</sup> escadron, 2<sup>e</sup> hussard, Tarbes (Hautes-Pyrénées).

## PROCHAINES RÉUNIONS

---

### **GROUPE DE LYON**

Restaurant Paufigue, 6, rue de la Barre, salle au 1<sup>er</sup>. — Réunion à 20 h. 30 :  
Jeudi 7 Novembre

### **GROUPE DE MARSEILLE**

Brasserie du Chapitre, place du Chapitre, Marseille. — Réunion à 18 h. 30 :  
Mardi 5 Novembre

### **GROUPE DES ALPES**

Café des Deux Mondes, place Grenette, Grenoble. — Réunion à 19 heures :  
Mercredi 20 Novembre

### **GROUPE DE SAINT-ÉTIENNE**

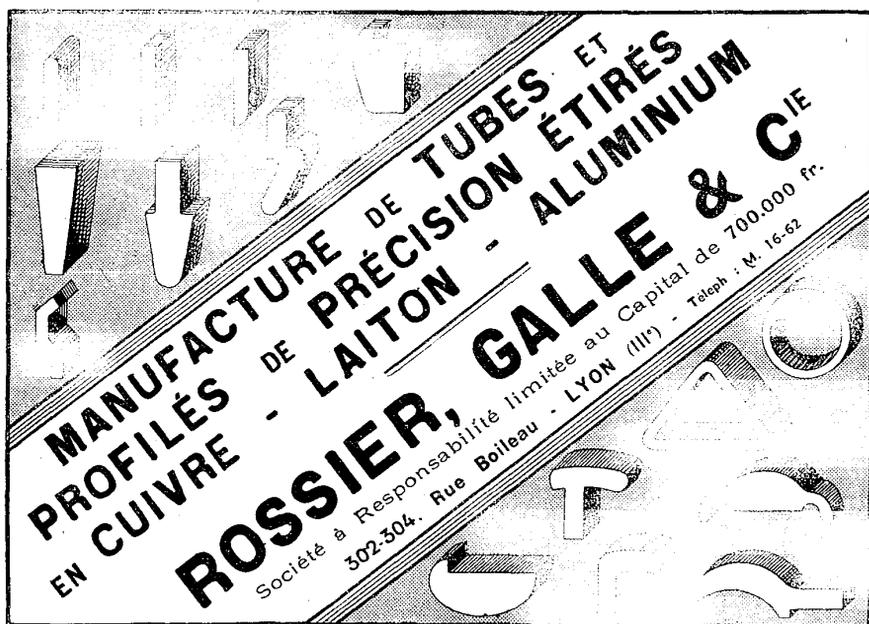
Café de la Paix, 1, place de l'Hôtel-de-Ville, St-Etienne. — Réunion à 20 h. 15 :  
Samedi 30 Novembre

### **GROUPE DROME-ARDÈCHE**

Brasserie Alsacienne, Faubourg Saint-Jacques, Valence. — Réunion à 20 h. 30 :  
Jeudi 14 Novembre

### **GROUPE COTE-D'AZUR**

Café de Lyon, 33, avenue de la Victoire, Nice. — Réunion à 15 heures :  
Jeudi 14 Novembre



**MANUFACTURE DE TUBES ET  
PROFILÉS DE PRÉCISION ÉTIRÉS  
EN CUIVRE - LAITON - ALUMINIUM**

**ROSSIER, GALLE & C<sup>IE</sup>**  
Société à Responsabilité limitée au Capital de 700.000 fr.  
302-304. Rue Boileau - LYON (III<sup>e</sup>) - Téléph. : M. 16-62

